



ISERE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Grenoble, le 23 février 2024

Toutes et tous en grèves et en manifestation le 8 Mars



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET SALARIALE : LES FEMMES EN ONT MARRE D'ATTENDRE !

En 2024, l'écart moyen de rémunération entre les femmes et les hommes est encore de 24 % dans le secteur privé et de 14 % dans les fonctions publiques.

Plus diplômées que les hommes, les femmes ne représentent pourtant que 39 % des cadres dans le privé, et 43 % des A+ dans les fonctions publiques.

Concentrées dans des métiers jugés « féminins » (nettoyage, éducation, santé, etc.), les compétences des femmes y sont moins reconnues et moins valorisées. Résultat : cela représente 55 % des emplois aux plus bas salaires du secteur privé.

Elles représentent 58 % des salariés payés au Smic.

Assignées à leur rôle de mère, les femmes occupent 80 % des emplois à temps partiel et prennent 95 % des congés parentaux. Le poids de la parentalité pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.

Retraitées, leur pension est en moyenne inférieure de 40 % à celle des hommes.

En matière de Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST), 30 % des salariées ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70 % de ces victimes déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur ou employeuse.

Obligeons le gouvernement et le patronat à respecter la loi et mettre en œuvre l'égalité réelle ! Nous exigeons :

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes,
- la reconnaissance des compétences et la revalorisation des métiers à prédominance féminine,
- des services publics de qualité pour répondre aux besoins d'accueil de la petite enfance,
- des moyens renforcés pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Ce 8 mars 2024, la Cfdt avec d'autres organisations syndicales, dépose un préavis de grève pour permettre à tous et toutes de participer aux manifestations organisées partout en France.

L'égalité entre les femmes et les hommes au travail est un principe constitutionnel et un enjeu de justice sociale majeur ! Il est temps d'y parvenir, ici et maintenant !

Ne pas jeter sur la voie publique. Cfdt - Service Information Communication - Février 2024



Pour l'égalité réelle, toutes et tous mobilisé-es pour le 8 mars !

Nos organisations appellent à se mobiliser y compris par la grève le 8 mars 2024. Portons haut les couleurs de l'égalité entre les femmes et les hommes pour revendiquer une société de progrès et de justice.

Malgré les effets d'annonces gouvernementales de faire de la cause des femmes la grande cause du quinquennat, les inégalités persistent dans le travail, dans les foyers et dans la société.

Les inégalités salariales et de carrières ne diminuent pas ou très peu. Les femmes perçoivent 1/4 de salaire de moins que les hommes et à la retraite l'écart des pensions se creuse à hauteur de 40 %. C'est comme si les femmes s'arrêtaient de travailler tous les jours à 15h40. Elles sont 58 % à être payées au SMIC et y restent plus longtemps. Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles ne sont que 39 % à occuper des emplois de cadre. Les métiers à prédominance féminine sont dévalorisés et mal rémunérés. L'index dit « Pénicaud » doit être amélioré et cet outil ne doit pas remplacer les accords et les plans d'action dans les entreprises. Ses trop bonnes notes ne reflètent pas la réalité des inégalités salariales que subissent les femmes alors même qu'il ne concerne que 1% des entreprises et que seules 0,5% ont des index calculables.

Assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80% des emplois à temps partiel et 95% des congés parentaux sont pris par les femmes. Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales. Tout est à craindre concernant l'émancipation des femmes, lorsque le président parle de « réarmement démographique » alors que les conditions de travail et de vie des femmes sont l'impensé des politiques publiques. Il manque plus d'un million d'emplois dans les métiers du soin et du lien et plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Les discours masculinistes se renforcent dans la sphère publique, prônant un retour aux « vraies valeurs » et à un sexisme décomplexé. Le Haut Conseil à l'Égalité, dans son rapport annuel, fait le constat que le sexisme s'aggrave d'année en année.

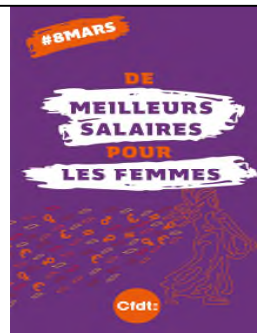
Les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont très en deçà des besoins, 80 % des plaintes sont classées sans suite, et le gouvernement français refuse d'inclure la notion de consentement et le viol dans la directive européenne contre les violences faites aux femmes. De la même manière qu'il refuse d'appliquer au-delà du droit constant la convention 190 et à plein la recommandation

206 de l'organisation internationale du travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail.

Pour toutes ces raisons, nous devons faire du 8 mars 2024 une puissante journée de grève et mobilisation partout. Pour :

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
 - la revalorisation des métiers à prédominance féminine
 - des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance
 - des moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Ne laissons pas passer les discours passésistes, sexistes, masculinistes. Nous ne voulons plus de promesses, nous voulons des actes.

Le 8 mars, toutes et tous en grève et en manifestation !



Points rassemblements 8 mars :

- **GRENOBLE : MANIFESTATION 14H, HOPITAL COUPLE ENFANT**
- **ROUSSILLON : RASSMEBLEMENT À PARTIR DE 8H - ZONE COMMERCIALE**

Confédération Française Démocratique du Travail

UTI de l'Isère

Bourse de Travail, 32 avenue de l'Europe, 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Tel 04 76 23 31 54 Fax 04 76 22 64 18

e-mail uti38@aura.cfdt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.
CFDT - Service Information Communication - Février 2024